



Observatoire  
du fait départemental

**Les Charentais-Maritimes  
s'expriment sur leur département**

Octobre 2011

## **INSTITUT BVA**

### **Observatoire du fait départemental de la Charente-Maritime 2011**

L'Institut BVA a réalisé cette étude par téléphone, du 19 au 23 septembre 2011, auprès d'un échantillon de 502 habitants de la Charente-Maritime. La représentativité de cet échantillon a été assurée par la méthode des quotas, appliquée aux variables suivantes : sexe, âge et profession du chef de famille.

Plusieurs enseignements peuvent en être tirés : la Charente-Maritime reste un département extrêmement apprécié (I), et le Conseil général retrouve sa très forte popularité de 2009 (elle avait légèrement diminuée en 2010) (II). Dans le détail, cette popularité du Conseil général varie toutefois toujours selon les domaines. (III). Par ailleurs, cette popularité semble pouvoir encore être consolidée grâce aux priorités et aux mesures du Conseil général (IV). Enfin, dernier enseignement de cette étude : les Charentais-Maritimes ont une perception très positive du tourisme dans leur département (V).

\*\*\*

#### **I. La Charente maritime, un département toujours extrêmement apprécié**

Les Charentais-Maritimes restent extrêmement satisfaits de vivre dans leur département (A), dont ils perçoivent de façon positive, l'évolution passée (B) et future (C).

##### **A. Toujours une exceptionnelle satisfaction de vivre en Charente-Maritime**

Comme l'an dernier, 96% des Charentais-Maritimes sont satisfaits de vivre dans leur département, soit 2 points de plus qu'il y a 2 ans et 10 points de plus que notre standard (moyenne des résultats observés dans les autres Conseils généraux testés par BVA).

##### **B. Par rapport au passé, le sentiment d'une évolution positive**

51% des habitants ont le sentiment que la situation dans leur département s'est améliorée ces dernières années (contre 29% d'avis contraire), soit toujours 5 points de moins qu'en 2009 (avant la tempête Xynthia), mais 1 point de plus que l'an dernier et le même score que notre standard.

##### **C. Par rapport au futur, toujours un très grand optimisme**

74% des habitants se disent optimistes, quand ils pensent à l'avenir de leur département, soit quasiment le même score que ces 2 dernières années (75% en 2010 et 74% en 2009). Cet optimisme continue aussi de s'observer dans toutes les catégories de population, mais plus encore parmi les cadres (80%, pour 71% parmi les ouvriers).

#### **II. Après une légère baisse en 2010, le Conseil général retrouve sa forte popularité de 2009**

##### **Le Conseil général retrouve sa popularité de 2009**

###### *1) De nouveau 80% de satisfaction globale*

Après avoir baissé de 3 points l'an dernier, le taux de satisfaction à l'égard du travail accompli par le Conseil général retrouve son niveau de 2009, à savoir 80% de satisfaction et 10 points de plus que notre standard.

## 2) *Toujours un fort sentiment d'écoute*

Autre signe de la toujours grande popularité du Conseil général, les Charentais-Maritimes sont cette année 55% à l'estimer à l'écoute des gens comme eux, soit encore 3 points de plus que l'an dernier, 5 points de plus qu'en 2009 et 16 points de plus que notre standard.

## 3) *Toujours une très forte volonté de voir poursuivie l'action du Conseil général*

Comme l'an dernier, 64% des habitants préfèrent voir poursuivie l'action menée actuellement par le Conseil général (soit 5 points de plus que notre standard), plutôt que de la voir changer en profondeur (30%).

Comme les années précédentes, ce sont les ouvriers (69%, pour 65% des cadres), qui souhaitent le plus souvent, voir poursuivie cette action du Conseil général.

## 4) *La notoriété du Président en hausse*

Spontanément, 33% des Charentais-Maritimes citent cette année Dominique Bussereau, lorsqu'on leur demande le nom du Président du Conseil général. Il s'agit d'une nouvelle progression de 4 points en 1 an.

## 5) *Un taux de satisfaction qui retrouve son niveau de 2009*

71% des habitants sont cette année satisfaits de Dominique Bussereau en tant que Président du Conseil général, soit 3 points de plus que l'an dernier (68%), quasiment le même score qu'en 2009 (72%) et 1 point de plus que notre standard (70%).

### **III. Dans le détail, la popularité actuelle du Conseil général continue de varier selon les domaines**

5 types de domaines peuvent en fait être distingués:

- Ceux suscitant plus de 72% de satisfaction (A)
- Ceux suscitant de 60 à 67% de satisfaction (B)
- Ceux suscitant de 48 à 56% de satisfaction (C)
- Ceux suscitant de 41 à 46% (de satisfaction D)
- et enfin ceux suscitant moins de 30% de satisfaction (E).

A l'égard de la plupart de ces domaines, la satisfaction des habitants est encore en hausse de 1 à 5 points par rapport à l'an dernier.

#### **A. Les domaines suscitant plus de 72% de satisfaction**

Il s'agit des domaines touchant le cadre de vie (tourisme, patrimoine, ports maritimes et protection de l'environnement) et les loisirs (culture et sports)

- Le tourisme : 90% de satisfaction (même score que l'an dernier et 7 points de plus que notre standard)
- La protection du patrimoine : 84% (+3 par rapport à l'an dernier)
- La culture et les loisirs : 79% (+2 en 1 an)

- Le sport : 78% (+4 en 1 an et 4 points de plus que notre standard)
- Les ports maritimes : 77%, (+3 en 1 an et +10 en 2 ans)
- La protection de l'environnement : 73% (+1 en 1 an)

2 remarques concernant ces domaines les plus populaires :

- 1) Comme les années précédentes, le tourisme et la protection du patrimoine suscitent une satisfaction particulièrement forte (respectivement 90% et 84%).
- 2) La satisfaction suscitée par ces différents domaines est le plus souvent en hausse de 1 à 3 points, mais il est à souligner le bond de 10 points en 2 ans de la satisfaction à l'égard des ports maritimes.

## **B. Les domaines suscitant entre 60 et 67% de satisfaction**

Il s'agit des domaines touchant l'enfance (collège et petite enfance), la sécurité, les transports en commun et la santé.

- Les collèges : 67% (+3 en 1 an mais toujours 3 points de moins qu'en 2009)
- Les transports en commun : 65% (+2 en 1 an et +5 en 2 ans)
- La santé : 64% (+2 en 1 an et +4 en 2 ans)
- La mise en place d'un réseau internet haut débit dans le département : 63% (+5 en 1 an)
- La sécurité des habitants : 63% (-1 en 1 an et -3 en 2 ans)
- La petite enfance : 60% (même score que l'an dernier)

3 remarques concernant ces domaines :

- 1) Les taux de satisfaction suscités par ces domaines sont quasiment tous en hausse depuis 1 ou 2 ans, mais davantage la mise en place du réseau internet haut débit (63%), en hausse de 5 points en 1 an.
- 2) La satisfaction à l'égard des collèges (67%) est aussi en hausse de 3 points en 1 an, ce qui lui permet d'atteindre le niveau de notre standard, mais pas encore de retrouver son score de 2009 (70%).
- 3) Seule exception à ces évolutions positives : la sécurité (63%), en légère baisse d'1 point en 1 an et de 3 points en 2 ans.

## **C. Les domaines suscitant entre 48 et 56% de satisfaction :**

- La modernisation du réseau ferroviaire : 56% (+2 en 1 an et +3 en 2 ans)

- Les routes : 56% (même score que l'an dernier, mais toujours 3 points de moins que notre standard et 10 points de moins qu'en 2009)
- Les énergies renouvelables : 55% (+2 en 1 an et +3 en 2 ans)
- La protection du littoral et des estuaires après le passage de la tempête Xynthia : 55% (testé pour la 1ere fois cette année)
- La situation des personnes âgées : 54% (-3 par rapport à il y a 1 an, -2 par rapport à il y a 2 ans et 3 points de moins que notre standard).
- La circulation : 54% (+ 2 en 1 an, mais encore 4 points de moins qu'en 2009)
- La formation : 52% (3 points de moins qu'en 2010 et 2 points de moins qu'en 2009)
- L'agriculture : 51% (+4 en 1 an et +5 en 2 ans)
- La proximité du Conseil général, sa capacité d'écoute : 50% (+2 en 1 an)
- L'aide aux communes rurales : 49% (+3 en 1 an et +4 en 2 ans)
- L'action en faveur des jeunes : 48% (+1 en 1 an)

3 remarques concernant ces domaines :

- 1) La satisfaction à l'égard de la circulation (54%) progresse de 2 points, mais après avoir baissé de 6 points entre 2009 et 2010.
- 2) La satisfaction à l'égard de l'aide aux communes rurales (49%) est en hausse de 4 points en 2 ans
- 3) La satisfaction à l'égard de la proximité du Conseil général (50%, en hausse de 2 points) est à mettre en relation avec le sentiment d'écoute qu'inspire aussi le Conseil général (55%, en hausse de 3 points en 1 an), évoqué plus haut.

#### **D. Les domaines suscitant entre 41 et 46% de satisfaction**

- Les aéroports : 46% (même score que l'an dernier, mais 2 points de moins qu'en 2009)
- Le développement économique : 43% (-2 par rapport à 2010 et 2009, mais 2 points de plus que notre standard)
- Le RSA/Le RMI : 41% (même score que l'an dernier, mais toujours 11 points de moins qu'en 2009)

3 remarques concernant ces domaines :

- 1) Les aéroports suscitent 46% de satisfaction, mais 17% des interviewés ne se sont pas prononcés. Au près de seulement ceux ayant exprimé un avis, ce taux de satisfaction atteint 55%.
- 2) De la même manière, sur le RSA/RMI, 24% des interviewés ne se sont pas exprimés. Au près de seulement ceux ayant un avis, la satisfaction en ce domaine atteint 54%.
- 3) Dans cette catégorie de domaines, seul le développement économique suscite plus de mécontentement (52%) que de satisfaction (43%), ce qui n'étonnera guère, en pleine crise économique. Par ailleurs, malgré une baisse du taux de satisfaction de 2 points en ce domaine, celui-ci reste supérieur de 2 points à notre standard (41%).

#### **E. Un domaine suscite moins de 25% de satisfaction : l'emploi**

- L'emploi ne suscite que 24% de satisfaction (-2 par rapport à 2010 et -1 par rapport à 2009), ce qui ne surprendra pas dans le contexte de crise actuelle. Mais ce mécontentement concernant l'emploi n'affecte pas la popularité du Conseil général, dans la mesure où les habitants ne font pas de l'échelon départementale le principal responsable de la situation du chômage (essentiellement attribuée à l'action nationale du gouvernement).

### **IV. A l'avenir cette popularité pourrait encore progresser grâce aux mesures et aux priorités du Conseil général**

#### **A. Des mesures appréciées mais souvent encore mal connues**

Comme l'an dernier, toutes les mesures du Conseil général testées font presque l'unanimité et réussissent même, pour la plupart, à être encore plus populaires que l'an dernier. Chacune d'elles obtient entre 91% et 97% de taux d'approbation, toutes catégories de population confondues.

« Les aides aux personnes âgées » réussissent même à gagner encore 1 point de popularité (97%), « l'action pour la protection du littoral », 2 points (96%), « la mise en place du réseau internet haut débit » 4 points (96%) et « les aides du Conseil général pour le développement économique et l'emploi » 4 points (96%)

Seule exception, comme l'an dernier, « les aides du Conseil général aux ostréiculteurs ». Elles obtiennent un score très légèrement plus bas que les autres mesures (88%, soit toutefois une hausse de 2 points en 1 an), mais bien sûr toujours extrêmement élevé et satisfaisant.

Mais si toutes ces mesures sont populaires, toutes ne sont pas bien connues, loin de là. Plus elles le seront, plus la satisfaction globale à l'égard du Conseil général pourra donc encore progresser. Dans le détail, et classiquement, toutes ces mesures, sauf exception, sont plus souvent connues des cadres et des plus âgés.

Il est par ailleurs possible de les classer en 4 catégories, selon leur degré de notoriété :

- 1) *Une mesure est connue par plus de 70% des habitants : l'action du Conseil général pour la protection du littoral*
- La tempête Xynthia a été l'occasion de communiquer largement sur ces mesures. Elles sont donc encore aujourd'hui très connues, et plus souvent encore des habitants de la côte. ( 75% pour 70% de ceux habitants à l'intérieur des terres).

2) *Une mesure est connue par 59% des habitants : « la mise en place, dans tout le département, du réseau internet haut débit » :*

- 59% des Charentais-Maritimes en ont entendu parler (+1), et plus souvent, cette fois, les 25-34 ans (62%, pour 53% des 65 ans et plus), plus souvent internautes.

3) *Les mesures connues par 48% des habitants :*

- Les « aides aux personnes âgées accordées par le Conseil général » sont donc connues, comme l'an dernier, de 48% des habitants.
- Les « aides du Conseil général aux ostréiculteurs » sont aussi connues de 48% des habitants, soit une baisse de 9 points en 1 an, la communication sur ces aides ayant peut-être été plus forte l'an dernier.

4) *Les mesures connues par 36 à 41% des habitants :*

- Les « aides du Conseil général pour le développement économique et l'emploi » sont connues de seulement 41% des habitants, soit une baisse de 4 points en 1 an, alors qu'il s'agit d'un des domaines à l'égard desquels les habitants sont le moins satisfaits de la situation.
- « L'aide aux communes rurales » est connue de 36% des habitants (-1), mais un peu plus de ceux vivant à l'intérieur des terres (39%, pour 32% de ceux habitant le long de la cote).

5) *Les mesures connues par 27% des habitants*

- Il s'agit de « l'existence, sur tout le territoire de la Charente-Maritime, de 7 bureaux d'accueil ». Seulement 27% des habitants en ont entendu parler (-3), mais, ici, les ouvriers (30%) davantage que les cadres (24%).
- Il s'agit enfin de « la participation du Conseil général au financement des pompiers du département », également connue de seulement 27% des habitants, mais un peu plus souvent des hommes (29%, pour 25% des femmes).

## **B. Des priorités partagées**

Signe de leur popularité, tous les projets testés sont jugés importants ou prioritaires par 63 à 89% des habitants. Mais, si l'on observe seulement le taux de priorité, nous pouvons nettement distinguer :

- « La modernisation en Charente-Maritime des moyens de transports » : elle est prioritaire pour 52% des habitants (-2 par rapport à 2010) et davantage encore pour les sympathisants de droite (61%, pour 47% de ceux de gauche).
- « Le versement par le Conseil général d'une aide financière aux jeunes (...) » : elle est prioritaire pour 38% des habitants (-2), mais davantage pour les femmes (42%, pour 32% des

hommes), les 25-34 ans (46%, pour 37% des 65 ans et plus) et les ouvriers (46%, pour 19% des cadres).

- « *L'aide du Conseil général au développement de l'agriculture biologique* » : elle est prioritaire pour 27% des habitants, mais plus souvent pour ceux de gauche (34%, pour 19% de ceux de droite).
  
- Enfin, « *l'installation à Clérac d'une base de chantier* », moins connue, est prioritaire pour seulement 30% des habitants.

## **V. Zoom sur le tourisme en Charente-Maritime, très bien perçu par ses habitants**

Le tourisme en Charente-Maritime est très apprécié de ses habitants, qui y voient une chance pour leur département (A) et qui se montrent très optimistes quant à son évolution (B). Autre enseignement de ce sondage, les différents sites touristiques du département sont plus ou moins connus.

### **A. Un tourisme apprécié, car une chance pour le département**

#### *1) Une chance pour l'environnement*

65% des Charentais-Maritimes estiment que le tourisme dans leur département permet « de mieux protéger et de mieux mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie en Charente-Maritime », contre seulement 35% pensant, au contraire, « qu'il menace l'environnement et le cadre de vie ».

#### *2) Une chance pour l'économie*

79% des habitants pensent aussi que le tourisme « rapporte plus d'argent à la Charente-Maritime qu'il ne lui en coûte », contre seulement 21% pensant l'inverse. Ces-derniers sont toutefois un peu plus nombreux parmi les femmes (26%, pour 15% des hommes).

Par ailleurs, 91% des habitants sont d'accord pour dire que « le tourisme est une activité essentielle pour le développement économique de la Charente-Maritime ».

Dans le même temps, toujours sensible aux questions relatives au pouvoir d'achat, notons tout de même, qu'une nette majorité des habitants (78%) considère que le tourisme fait augmenter les prix en Charente Maritime.

#### *3) Une chance pour les habitants*

76% des Charentais-Maritime sont d'accord pour dire que « ce qui est fait pour les touristes en Charente-Maritime profite aussi aux habitants du département ».

Enfin, une majorité des habitants (55%) n'est pas d'accord pour dire « qu'à cause du tourisme, il y a trop de monde en Charente-Maritime » (44% sont d'avis contraire).

### **B. Un tourisme dont l'évolution suscite l'optimisme**

64% des habitants pensent que le tourisme va continuer d'augmenter en Charente-Maritime dans les années à venir, contre seulement 7% pensant qu'il va diminuer.

#### **A. Des sites touristiques plus ou moins connus et fréquentés**

- La cité de l'huître à Marennes : 82% la connaissent, et 43% y sont allés
- La Pierre de Crazannes : 77% la connaissent et 48% y sont allés
- Le Paléosite : 71% le connaissent et 32% y sont allés
- Le Marais aux oiseaux : 70% le connaissent et 31% y sont allés
- La Maison Champlain 67% la connaissent et 45% y sont allés (soit le 2ème taux de fréquentation le plus fort)
- La réserve naturelle du Marais Yves : 67% la connaissent et 37% y sont allés
- La station de lagunage : 65% la connaissent et 32% y sont allés
- La réserve naturelle du Marais de Moëze-Oléron : 58% la connaissent et 27% y sont allés
- La Port des Salines : 58% le connaissent et 33% y sont allés
- Le parc de l'Estuaire : 58% le connaissent et 27% y sont allés
- L'Asinerie du baudet du Poitou : 57% la connaissent et 23% y sont allés
- L'écomusée du Marais Poitevin : 56% le connaissent et 25% y sont allés
- Le pôle nature du Maris poitevin : 54% le connaissent et 28% y sont allés
- Le musée et le site gallo-romain du Fâ : 50% le connaissent et 23% y sont allés
- La réserve naturelle de Lilleau des Niges : 41% la connaissent et 18% y sont allés
- La cabane de Moins : 40% la connaissent et 17% y sont allés
- La maison de la forêt : 38% la connaissent et 14% y sont allés
- Le Pôle nature de Vitrezay : 37% le connaissent et 17% y sont allés

\*\*\*

## **CONCLUSION :**

Au final, la Charente-Maritime reste donc un département toujours extrêmement apprécié de ses habitants. Son Conseil général reste également très populaire.

Dans le détail, cette popularité du Conseil général continue toutefois de varier selon les domaines. Elle reste particulièrement forte concernant le cadre de vie et le tourisme et reste plus faible concernant le développement économique et l'emploi, ce qui n'est guère étonnant avec la crise actuelle.

Toujours concernant cette popularité du Conseil général, elle pourrait à l'avenir encore progresser, grâce aux mesures et aux priorités du Conseil général, toutes très populaires, mais encore souvent mal connues.

Dernier grand enseignement de ce sondage, les habitants se montrent très satisfaits du tourisme dans leur département. Ils y voient une chance pour la Charente-Maritime et se montrent optimistes quant à son évolution future.